



HAL
open science

L'OCCASION DE FAIRE APPEL A L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE.

Isabelle Le Pape

► **To cite this version:**

Isabelle Le Pape. L'OCCASION DE FAIRE APPEL A L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE.. Mina Bouland, Être bibliothécaire jeunesse aujourd'hui, association des Bibliothécaires de France, pp. 112-115., 2016. hal-01798927

HAL Id: hal-01798927

<https://bnf.hal.science/hal-01798927v1>

Submitted on 31 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'OCCASION DE FAIRE APPEL A L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Isabelle Le Pape, BnF

La notion d'éducation artistique et culturelle, si elle refait surface et alimente les débats depuis la récente mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, est encore peu abordée lorsqu'il s'agit du domaine de la lecture publique, alors que les bibliothèques sont justement des lieux culturels bien identifiés et des partenaires privilégiés de l'Éducation nationale. Comme le précise Marie-Christine Bordeaux¹, « l'éducation artistique relève de la sensibilisation et de la démocratisation de l'accès aux œuvres et aux lieux, et de l'initiation aux pratiques professionnelles dans les approches collectives² ». Contrairement aux établissements d'enseignement artistique ou aux conservatoires, les bibliothèques s'adressent à tous et permettent de s'initier à diverses pratiques artistiques, que ce soit lors du temps scolaire, lors du temps périscolaire ou en famille.

La réforme des rythmes scolaires : levier d'une nouvelle offre ?

Depuis 2015, c'est en collaboration étroite avec les collectivités territoriales que le parcours d'éducation artistique et culturelle³, vise à conjuguer la rencontre des œuvres et des artistes avec une initiation aux modes d'expression artistique. Il s'inscrit dans le projet de loi sur la refondation de l'école en s'appuyant sur des partenariats qui impliquent l'ensemble des temps de vie des jeunes et devient l'occasion, pour les bibliothèques, de proposer une nouvelle typologie d'offre, notamment lors du temps périscolaire. Comme l'explique François Lajuzan, « ce temps est géré par les communes, avant l'école, entre midi et deux, et après l'école : garderies, accueils de loisirs périscolaires ou ALAE (accueils de loisirs associés aux écoles)⁴. » De plus, selon les écoles, des modifications altèrent le rythme de la journée, amenant les bibliothèques à repenser les horaires d'ouverture entre midi et deux pour accueillir les enfants durant la pause méridienne et à adapter les horaires des séances d'accueils de classes. C'est donc en démultipliant les partenariats écoles-bibliothèques et en portant des projets soutenant la lecture publique, que les collectivités territoriales peuvent favoriser l'accès à l'art et à la culture. Pour Anne-Sophie Chazaud, directrice du pôle Médiathèque de Saint Priest, le parcours culturel permet de rayonner « à l'échelle des territoires, en lui donnant toute sa richesse possible et son amplitude : aller de l'école à la médiathèque en passant par le musée, l'arthothèque, le conservatoire, le théâtre, le cinéma, le jardin botanique, le chantier urbain, l'entreprise (...) »⁵

Initier le jeune public aux langages artistiques

A la fois lieu d'accès à des collections mais également « lieu de convivialité (comprenant des cafétérias), d'échanges, de rencontres, destiné à un large public d'adultes,

¹ Marie-Christine Bordeaux est maître de conférences à l'université Stendhal de Grenoble et s'est consacrée au développement de l'éducation artistique et culturelle en DRAC entre 1981 et 2000.

² Marie-Christine Bordeaux ; François Deschamps, *Éducation artistique, l'éternel retour ?*, Toulouse, Éditions de l'attribut, 2013, p. 22.

³ Défini par la circulaire du 3 mai 2013 au bulletin officiel de l'Éducation nationale, consultable sur http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673

⁴ François Lajuzan, *L'action culturelle dans les rythmes scolaires*, Voiron, Groupe Territorial, 2014, p. 16-17.

⁵ Anne-Sophie Chazaud, « Médiathèque/École : pour un parcours culturel commun », in *BBF*, n°2, t.58, 2013, p.10.

d'adolescents et d'enfants⁶ », les bibliothèques se sont ouvertes à de nombreuses activités culturelles. « Toute démarche culturelle s'inscrit dans des considérations sociales. La culture, c'est ce qui permet de parler ensemble, de faire ensemble, de vivre ensemble. Par ses caractéristiques d'expression et d'exhibition, la pratique culturelle peut donc se poser comme élément de médiation⁷, » explique Micheline Debus, qui s'est penchée sur la question des partenariats entre écoles et bibliothèques. On continue de considérer la bibliothèque comme « espace de métissage et de brassage social⁸, » ajoute Michel Samuel-Weiss, adjoint à la culture de la ville de Mulhouse. Certaines misent particulièrement sur cette notion de convivialité, afin d'accueillir les familles et proposent des actions d'éducation artistique et culturelle sur le temps familial. C'est le cas de la bibliothèque Louise Michel, située dans le vingtième arrondissement de Paris, qui a mis l'accent sur « les accueils conviviaux [...], moments privilégiés pour sensibiliser enfants et adultes à la lecture et aux pratiques culturelles⁹. » La fréquentation d'une bibliothèque publique peut parfois nettement infléchir le parcours des jeunes de quartiers sensibles, comme en témoigne Dominique Tabah, qui a dirigé la bibliothèque de Montreuil. La bibliothèque « devient alors l'espace symbolique de la cité qui rassemble ses citoyens et les assemble au monde¹⁰. » En proposant des ateliers et des rencontres affranchis du carcan scolaire, l'accent est mis sur le ludique, afin d'échapper à la logique de l'échec ou de la réussite scolaire.

En outre, le temps des loisirs est propice à l'élaboration d'un panel de moments propices à la découverte de l'art, qu'il s'agisse de projets d'expositions ou d'ateliers avec des illustrateurs. « Les passeports pour l'art » mis en place par les bibliothèques de la ville de Toulouse permettent ainsi aux enfants de 5 à 11 ans d'être sensibilisés à la culture et de développer une pratique artistique. A la bibliothèque municipale d'Auxerre, « L'heure de l'œuvre d'art » invite les enfants à expérimenter les arts visuels afin de créer un mini-livre, tandis que les ateliers des bibliothèques municipales de Lyon sensibilisent les jeunes de 4 à 6 ans à la danse, à l'illustration, etc. La pratique est privilégiée dans un souci de gagner un public jeune. En multipliant les accompagnements ludiques, les projections de films ou les ateliers créatifs, les bibliothèques se dotent de moyens efficaces pour séduire ce public exigeant. Les enjeux sont importants, car c'est aussi l'image de la bibliothèque et ses ressources que l'on valorise.

C'est notamment auprès des plus jeunes que les bibliothèques ont déployé un ensemble d'actions qui permettent de s'initier non seulement à l'univers du livre mais aussi à la pratique artistique. « Cette prise de conscience de l'importance des livres pour cette tranche d'âge s'ancre dans une évolution générale des mentalités sur le statut des bébés¹¹, » commente Dominique Alamichel, bibliothécaire en section jeunesse. En accueillant des bébés et leurs parents ou des assistantes maternelles, les bibliothécaires vont bien au-delà des intentions évoquées dans les textes relatifs à l'éducation artistique et culturelle, qui mentionne le temps scolaire, « de la maternelle à l'université ». Avec la multiplication de rendez-vous à destination des plus petits (« racontines », bébés lecteurs, etc), on assiste non seulement à une prise en charge précoce des futurs lecteurs mais également à une diversification des modes

⁶ Chantal Horellou-Lafarge ; Michel Segré, *Sociologie de la lecture*, Paris, Éditions La Découverte, 2007, p.100.

⁷ Micheline Debus, *L'éducation artistique et culture en partenariat à l'école*, Strasbourg, Éditions CRDP d'Alsace, 2001, p. 11.

⁸ Michel Samuel-Weiss, « Mulhouse, politique de ville et bibliothèque », in *BBF*, n°5, t.37, 1992, p. 26-27.

⁹ Hélène Certain, « Bibliothèque familiale et familiale : l'exemple de la bibliothèque Louise Michel », in *BBF*, n°2 t.58, 2013, p.60.

¹⁰ Dominique Tabah, « Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny », in *BBF*, n°1, 1997, p. 41.

¹¹ Dominique Alamichel, « La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle », in *BBF*, n°2, 2013, p. 41-42.

d'accès à la culture, que ce soit par la sensibilisation à la langue des signes, la découverte de supports numériques, l'écoute musicale autour de la lecture et de l'oralité, « une culture qui ne se limite plus au support du livre¹². »

Questions de visibilité

Au carrefour de ces temps variés favorisant la découverte de formes culturelles multiples apparaît l'identité forte des bibliothèques, alliant éducation populaire et ambition pour la diffusion de formes culturelles classiques et contemporaines. Toutefois, les actions d'éducation artistique et culturelle restent souvent difficilement quantifiables. Marie-Christine Bordeaux et François Deschamps font le même constat autour de la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle dans d'autres types d'établissements culturels : « Nous avons ainsi été confrontés à un paradoxe : en effet l'éducation artistique s'est largement développée et elle est devenue, en quelque sorte, de « droit commun » dans la culture [...] et pourtant son ancrage politique, c'est-à-dire dans la durée, reste du domaine du volontarisme et du militantisme¹³. » Contrairement aux musées ou aux théâtres, les bibliothèques manquent encore de visibilité. Ayant diversifié leur offre de médiation, les bibliothèques ont su toutefois s'appuyer sur l'éducation artistique et culturelle pour fidéliser les publics, susciter leur participation et créer du lien social.

¹² Cécile Benoist, « Détournement de public. L'heure du conte dans les bibliothèques pour enfants », Pascale Ancel ; Alain Pessin (sous la direction de), *Les Non-publics, les arts en réception*, tome 1, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 204.

¹³ Marie-Christine Bordeaux ; François Deschamps, *op.cit.*, p. 16.